LES TIERS-LIEUX : DE QUOI ON PARLE ?

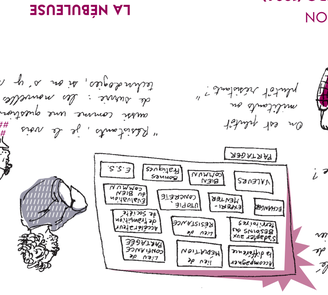
Voilà, les mots-clés que nous avons de notre réalité locale, nous avons tous de quoi nous nourrir.
Tout de même, on a pas le temps.
Ressources de proximité
Lieu de rencontre
Espace de coworking
Espace de coopération
Espace de mutualisation
Espace de partage
Espace de coopérative
Espace de convivialité
Espace de mutualisation
Espace de coopérative
Espace de convivialité
Espace de partage
Espace de mutualisation
Espace de convivialité
Espace de coopérative
Espace de partage
Espace de convivialité
Espace de mutualisation
Espace de coopérative
Espace de convivialité

SURVIVRE À L'INSTITUTIONNALISATION

LA QUESTION DEMEURE : COMMENT NE PAS NOUS SUBSTITUER, MALGRÉ NOUS, À DES SERVICES PUBLICS ABSENTS ? UN POINT DE VIGILANCE… JUSTEMENT, LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES S'EST INTÉRESSÉ AUX TIERS-LIEUX. LE RAPPORT "MISSION COWORKING" VIENT DE TOMBER.

LE RAPPORT LISTE 28 PRÉCONISATIONS. ON COMMENTE LES CINQ PRINCIPALES.

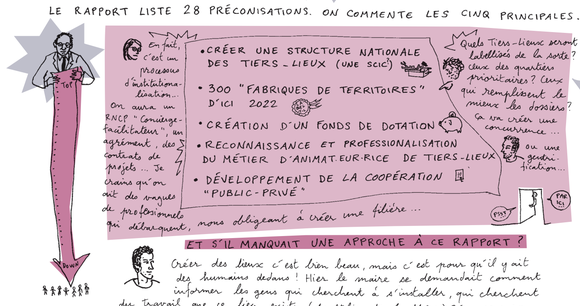

ET S'IL MANQUAIT UNE APPROCHE À CE RAPPORT ?

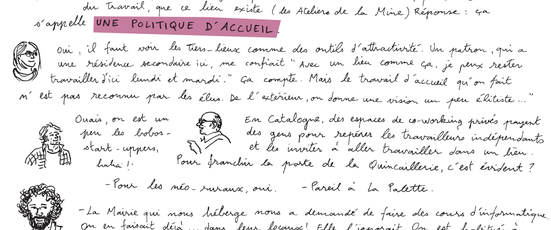

ON SOULIGNE L'IMPORTANCE, POUR LA COMMUNICATION, DE S'APPUYER SUR LE RÉSEAU, LES USAGERS, LES ÉLUS. LES ÉLUS ONT BESOIN DE CE QUE FONT LES TIERS-LIEUX SUR LES TERRITOIRES. MAIS LE SAVENT-ILS ?

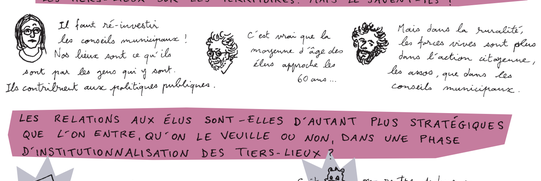

LES RELATIONS AUX ÉLUS SONT-ELLES D'AUTANT PLUS STRATÉGIQUES QUE L'ON ENTRE, QU'ON LE VEUILLE OU NON, DANS UNE PHASE D'INSTITUTIONNALISATION DES TIERS-LIEUX ?

LES TIERS-LIEUX SONT-ILS UN MOUVEMENT SOCIAL ?

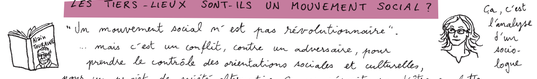

POUR FAIRE PERDURER CES PRATIQUES, IL FAUT DES RESSOURCES, ET CETTE QUESTION SE POSE D'AUTANT PLUS QUE L'INSTITUTIONNALISATION DES TIERS-LIEUX EST UNE PHASE LOGIQUE POST-INNOVATION.

LES SOLUTIONS SONT PEUT-ÊTRE À PORTÉE DE MAINS ?

MODÈLES ÉCONOMIQUES **VARIÉS**

Il existe autant de modèles économiques que de lieux : associatifs, privés, publics, et toutes les nuances intermédiaires. La Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe sont un vrai soutien pour ces Tiers-Lieux (à travers l'Appel à manifestation d'intérêts (AMI) Tiers Lieux et le programme LEADER notamment) mais certains Tiers-Lieux fonctionnent sans fonds publics. « *C'est important de ne pas tomber dans une logique de label, qui risquerait de mettre des normes* », insistent les participant·es. « *Un Tiers-Lieu apporte du bien-être social, ce qui est difficilement mesurable, or le financement public nécessite une évaluation* », est-il observé.
« ***C'est une question de se situer entre public, privé, « services au public », coopératif, subventionné ou pas, cela ne concerne pas uniquement les Tiers-Lieux, mais tout un pan de l'économie, une partie de l'ESS qui n'a pas trouvé son modèle entre caritatif et business*** », observe Guillaume Riffaud, de la Coopérative Tiers-Lieux.

SERVICES PUBLICS OU **SERVICES AUX PUBLICS ?**

Si l'on insiste pour ne pas enfermer les Tiers-Lieux dans une norme ou un label, c'est pour ne pas les figer dans le temps et **garder intacte leur incroyable adaptabilité aux besoins des territoires.** En effet, ces lieux hybrides et créatifs font sans cesse évoluer leur offre et leur identité.

La question de l'avenir des Tiers-Lieux soulève immanquablement celle de l'accueil des services publics que sont la CAF, Pôle Emploi, la CPAM etc., source de revenus supplémentaires, ou d'économie d'échelle dans le cas des Tiers-Lieux publics. « *Il pourrait y avoir des permanences de ces services publics dans nos Tiers-Lieux* », estiment certaines. « *Non, ces structures devraient plutôt adapter leurs locaux et leurs fonctionnements pour devenir des espaces plus collaboratifs et moins institutionnels* », défendent d'autres. « *Ce que nous faisons n'est pas du service public, c'est une autre vision politique de la société !* » entend-t-on encore. Mais **il y a un consensus pour refuser que le concierge ne devienne multi-casquettes** (passant du conseil en recherche d'emploi à l'affranchissement postal en passant par l'animation jeunesse) **et pour défendre la présence des services publics sur les territoires.** « ***Les Tiers-Lieux ne doivent pas se mettre au service du désengagement de l'État sur les territoires*** ».

LA BOUSSOLE **D'AVENIR**

CETTE MÉTHODE, COMPLÈTE ET RICHE, INVITE À **CONSTRUIRE DES SCÉNARIOS PROSPECTIFS** ET À IDENTIFIER DES LEVIERS D'ACTION.

Pour cela, on part du futur ou plutôt de visions de différents futurs contrastés **- scénario idéal, catastrophe, alternatif -** pour déterminer le présent et les processus d'évolutions qui conduisent à l'un ou l'autre de ces devenirs.
On met ainsi en évidence les risques de ruptures et les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à des objectifs prédéfinis | *éviter telle situation, atteindre telle autre.*

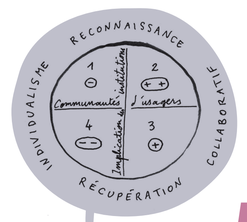

1. Délimiter la problématique et l'horizon temporel des scénarios
2. Identifier et classer les incertitudes et facteurs d'influence relatifs à cette problématique
3. Décrire les évolutions alternatives possibles | *pour les deux facteurs d'influence les plus importants et les plus incertains*
4. Calibrer une « *boussole de l'avenir* » à partir des résultats
5. Rédiger un scénario pour chaque quadrant de la boussole | *dynamique de base, acteurs, conflits, trame et titre*
6. Réfléchir aux implications des scénarios : impacts et marges de manœuvre
7. Choisir un scénario et mettre en place une stratégie.

LA BALADE SENSIBLE

CET EXERCICE INVITE À EXPRIMER **LA SUBJECTIVITÉ.**

POURQUOI ?

Car le succès d'un Tiers-Lieu, c'est son âme.

Il s'agit donc de sortir marcher, d'arpenter le territoire pour penser autrement le lieu, car marcher permet de sortir des contraintes habituelles, du rationnel, et stimule le travail d'idéation.

Chacun, à tour de rôle, emmène le groupe dans un endroit précis de l'extérieur et explique pourquoi il l'a choisi.

CET EXERCICE EST IDÉAL **POUR CONCEVOIR :**

- **des aménagements** en tenant compte de l'expérience utilisateur | *plutôt que de créer une salle détente ex-nihilo, cela permet de recueillir les ressentis du lieu adéquat,*
- de repérer **les besoins en signalétiques**,
- de sentir les espaces qui incarnent **« l'esprit Tiers-Lieux »** | *comme un jardin expérimental,*
- **des zones de convivialité…**

L'INTENTION DE MON TIERS-LIEU

1. Quel est le contexte socio-économique de mon territoire ?
2. Quelles sont ses contraintes et ses atouts ?
3. Quelle est la valeur ajoutée que peut apporter l'implantation d'un Tiers-Lieu ?
4. Quelles valeurs je souhaite défendre ?

↑ ÉLÉMENTS DE MÉTHODO ↑

SCÉNARIO DÉSIRABLE RETENU

DES INITIATIVES COLLECTIVES À FOISON ET LE SOUTIEN BIENVEILLANT DES INSTITUTIONS

Enfin l'alignement parfait !
Enfin des individus qui montent collectivement des actions de développement du territoire
ET des institutions qui soutiennent leur pouvoir d'action !
Enfin l'intelligence collective citoyenne qui matche avec des institutions réellement facilitatrices.

Au lieu du court-termisme, les décisions des pouvoirs publics sont prises avec une vision à long terme, sans a-priori sur les porteur·se·s des projets. Les autorités sont à l'écoute, et se positionnent comme partenaire des initiatives locales, c'est à dire dans une relation d'échange de pair à pair.

Sur le plan économique, les formes coopératives se sont multipliées, l'économie se veut circulaire et collaborative plutôt que fondée sur la concurrence. Les fonds citoyens sont monnaie courante et l'accès aux subventions publiques plus aisé : les institutions ont simplifié leurs procédures et ont mis en place des process avantageux pour les porteur·euse·s de projets : moins de conditionnalité à l'accès des subventions, moins de démarches administratives, moins de documents à fournir.

Pour en finir avec la fracture numérique et les inégalités face à la technologie, les institutions ont ouvert l'accès aux ressources, permis la création d'outils contributifs et collaboratifs et de centre de ressources avec médiation numérique et parc de matériels de prêts.

Cette bienveillance du pouvoir s'accompagne d'une équité des citoyens ce qui rend le climat social plus serein.
Nulle injonction au bonheur individuel (« happycratie ») : la solidarité et l'envie de faire ensemble conduisent naturellement à une forme d'épanouissement.

COMMENT PEUT-ON ARRIVER À CE **SCÉNARIO DE RÉUSSITE ?**

→ En continuant ce qui était déjà fait sur le terrain : les actions quotidiennes, l'accueil inconditionnel, l'animation de projets collectifs et l'acculturation des élu.e.s.

- en collaborant avec d'autres acteurs,
- en gardant et en entretenant de bons contacts avec les institutions et administrations tout en étant honnête sur la manière de fonctionner et les réalités de terrain,
- en initiant davantage de projets et d'activités citoyennes.

→ En contribuant fortement au sein des réseaux de Tiers-Lieux à différentes échelles (coopération, départementale, régionale, nationale).

→ En menant une veille sur des projets émergents partout dans le monde afin de les répliquer sur nos territoires.

↓ POUR QUOI FAIRE ↓

2030